

Un nouvel outil pour la gauche : Le réseau européen des fondations sociales-démocrates

Par Gérard Fuchs *

(Fondation Jean-Jaurès, 11 juin 2007)

Le système des fondations politiques remonte, en Europe, à 1925, avec la création par le SPD allemand de la Friedrich Ebert Stiftung. Dotée au départ du double objectif de contribuer à la formation et à la réflexion pour le parti frère, celle-ci a, au fil des années, donné une importance croissante à l'action internationale. Peu à peu, les grands partis de la gauche européenne se sont dotés d'instruments comparables, par leurs finalités sinon toujours par leurs moyens. Ce fut le cas en 1992 du PS français, avec la création, sous l'impulsion de Pierre Mauroy, de la Fondation Jean-Jaurès.

Très naturellement, le développement de l'action internationale des fondations a multiplié leurs occasions de contact et d'actions communes, aux quatre coins du monde et tout particulièrement dans le Tiers monde. Le fil conducteur de ces actions est devenu, notamment après la disparition de l'Union soviétique et l'écroulement des régimes qui se réclamaient d'elle, l'aide aux transitions démocratiques et aux partis membres ou proches de l'Internationale socialiste. Cette aide multiforme – depuis l'organisation de séminaires de formation jusqu'à des activités diplomatiques informelles – a conduit à une coopération croissante entre les fondations sociales-démocrates, sans toute fois que cette coopération se voie formalisée.

*

* *

L'élément déclencheur de cette formalisation est curieusement venu des institutions européennes et, en particulier, de la reconnaissance par la Commission de Bruxelles de l'utilité du travail des fondations dans une aide aux transitions que l'Union européenne peinait à favoriser. Cette reconnaissance a été cependant pour le moins tardive, bloquée par un débat absurde et une crainte dépourvue de sens.

Le débat a vu s'affronter pendant des années une conception « anglo-saxonne » et une conception « continentale » de l'aide à l'instauration de la démocratie. Pour la première, tout se joue sur l'organisation des élections, qui devient le seul objet d'attention ou presque ; pour la seconde, l'aide à la constitution de partis est également centrale, afin que soient proposés aux électeurs des choix d'orientations sans lesquels la démocratie ne peut demeurer pour eux que dépourvue de sens et d'intérêt ! La première conception a été illustrée jusqu'à la caricature par les lendemains de l'intervention américaine en Irak : des élections ont été tenues qui, faute de débat démocratique préalable, n'ont conduit qu'à la formalisation d'un communautarisme destructeur. La seconde fait petit à petit ses preuves, notamment en Afrique où le développement d'un multipartisme fondé sur des projets politiques différents progresse malgré les difficultés.

La crainte dépourvue de sens, inavouée mais bien présente, c'était celle de la Commission de « faire de la politique » en se compromettant avec des fondations liées à des partis ! Cette crainte n'est que le reflet caricatural de la nature actuelle des institutions européennes : celles-

ci, en se définissant comme des instances de décision avant tout techniques et en présentant à chaque moment ou presque les orientations décidées au niveau européen comme les seules possibles, risque de finir par arriver à dégoûter les citoyens d'une machine dont l'orientation ou la réorientation leur échappe complètement ! La reconnaissance puis le financement des partis européens a contribué à dépasser cet état d'esprit. Les faits étant par ailleurs têtus – il n'y a pas de démocratie sans partis – et l'évidence étant par ailleurs difficilement durablement réfutable – même en politique – la Commission a fini par commencer d'infléchir sa première logique. Les résultats obtenus par l'action des fondations ont fait le reste ! Bref, pour la première fois, le budget européen 2007 et les documents stratégiques de la Commission (notamment le document relatif à la démocratie et aux droits de l'homme) reconnaît les fondations politiques comme des partenaires utiles – et donc subventionnables - des transitions démocratiques !

*
* *

Reste que nombre de difficultés subsistent, qui peuvent réduire à zéro les bonnes dispositions nouvellement affichées par la Commission. Trois exemples. D'abord, les délais. Le budget européen est une lourde machinerie, il ne suffit pas de présenter un bon dossier pour obtenir une aide, surtout dans les temps requis et même lorsque l'urgence est reconnue ! Ainsi des élections déterminantes sont actuellement prévues au Togo, après des années de dictature et de répression politique ; mais s'il doit s'écouler un an entre la présentation d'un dossier et son acceptation, ce n'est même pas la peine de le déposer ! Ensuite les contrôles. Il est logique que les représentations locales de l'Union européenne, lorsqu'elles existent, soient associées à la préparation d'une action ; mais il ne faut pas qu'un tel processus conduise à sa remise en cause par crainte de déplaire à un pouvoir en place qui n'incarne pas toujours encore la démocratie : je ne donnerai pas d'exemple ; des contournements doivent donc être possibles dans de tels cas ! Enfin, la question de la neutralité politique. Je comprends bien que ce n'est pas nécessairement le rôle de l'Union de s'engager, fut-ce par l'intermédiaire de fondations, auprès d'une unique sensibilité et je trouve normal que soit organisé, à chaque fois que possible, un panachage d'aides qui réponde aux réalités politiques locales ; encore faut-il que l'impossibilité de ce panachage ne conduise pas à une inaction qui deviendrait alors coupable : neutralité ne doit pas être synonyme de non-intervention et j'attends avec impatience la mise en œuvre effective de premiers projets !

Confrontées à ces nouveautés et aussi à ces difficultés, les fondations sociales-démocrates ont alors réagi, après de longs débats elles aussi, en inspirant la création au niveau européen, fin 2006, de deux nouvelles structures qui ont pris la forme de deux réseaux. Un premier réseau, technique, a été établi entre l'ensemble des fondations de l'Union liées aux partis démocratiques, toutes couleurs confondues, représentés au Parlement européen (le premier qualificatif permet d'éviter des adhésions d'extrême droite, le second garantit la représentativité des membres) : ce réseau s'appelle l'ENOP (European Network Of Political foundations) et sert d'interlocuteur auprès de la Commission pour que les textes élaborés par celle-ci, et également leur mise en œuvre, correspondent aux réalités du terrain. Le second réseau s'affiche quant à lui résolument politique : c'est l'ENSoF (European Network of Socialdemocratic Foundations), qui vise à la fois à coordonner l'action de ses membres à l'extérieur de l'Union et à coordonner leur réflexion à l'intérieur. L'ENSoF comprend aujourd'hui quatorze membres (tous les partis sociaux-démocrates de l'Union ne possèdent pas encore de fondations). La Fondation Jean-Jaurès, qui a joué un rôle très actif dans la

constitution de ces réseaux, fait partie, avec Allemands et Hollandais, de leurs instances d'animation.

*
* *

En ce qui concerne la réflexion, une première manifestation a déjà été organisée par l'ENSoF : la tenue à Bruxelles, le 12 avril dernier, d'un colloque de haut niveau sur le thème « Comment revivifier le processus européen. Contributions à un projet constitutionnel ». La préparation du colloque a été particulièrement intéressante dans la mesure où les participants, plus libres que des dirigeants de partis, ont pu travailler utilement à des rapprochements de points de vue. Ce n'était pas toujours évident au départ entre ceux qui indiquaient qu'ayant ratifié le projet de Traité constitutionnel par referendum, ils n'imaginaient pas de le voir modifié autrement qu'à la marge et ceux qui affirmaient que, ce même projet ayant été rejeté chez eux de la même manière, ils n'imaginaient pas autre chose qu'une remise à plat complète du texte ! Le texte final, dont j'ai été le rapporteur, sera, je l'espère, utile dans les discussions qui s'ouvrent, même si ces dernières, hélas, n'impliquent pas pour la France un gouvernement de gauche. L'ENSoF entend bien d'ailleurs demeurer acteur au long des mois qui sont devant nous et notamment pendant la future Conférence intergouvernementale qui doit se tenir en fin d'année. Ces tous derniers jours, l'ENSoF a par ailleurs décidé du principe de l'organisation de deux ou trois colloques annuels, à tour de rôle à l'initiative de chacun de ses membres.

En ce qui concerne l'action, il a été décidé d'établir une sorte de « bourse aux projets internationaux », chaque fondation informant ses partenaires du réseau à la fois de ses projets mais aussi des propositions de ses partenaires extra-européens auxquelles elle n'a pu donner suite. Dans le premier cas, l'action pourra être multilatéralisée avec d'autres fondations européennes intéressées ; dans le second, des fondations en quête de projets pourront donner suite à ce que leurs partenaires n'auront voulu ou pu assumer. Il devrait en résulter une efficacité accrue au bénéfice des pays du sud.

*
* *

Acteurs non gouvernementaux, mais cependant acteurs politiques au sens vrai et fort du terme, les fondations sociales-démocrates se dotent ainsi d'un outil nouveau pour réagir à la mondialisation économique de la planète et faire en sorte, en renforçant le rôle des acteurs politiques, que celle-ci se réalise au bénéfice de tous et non de minorités de privilégiés.

* Gérard Fuchs, ancien député, député européen, secrétaire international du Parti socialiste, est directeur du département Coopération internationale de la Fondation Jean-Jaurès.